DOMMAGES DE GUERRE. — Les sinistrés ayant à faire exécuter, pendant l'année 1924, de grosses réparations d'immeubles ou des nouvelles constructions sont invités à se faire inscrire à l'Hôtel de Ville, Bureau des dommages de guerre, en indiquant le montant de ces travaux, c'est-à-dire le montant de l'indemnité accordée à cet effet par la Commission cantonal.

Doivent également se faire inscrire, les personnes qui emploieront à Tourcoing des dommages de guerre provenant d'autres communes du département du Nord.

Ces renseignements sont demandés par les Services de la Reconstitution pour lui permettre d'établir son programme pour 1924. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 23 janvier 1924.

LA MAISON CHABRIER-BOS, 45 et 47, rue de Tournai, continue à solder à des prix de fin de saison ses modèles de manteaux d'Hiver et ses fourrures tous genres. G^d choix de Robes. 52804

QUARTIER DE LA TOSSEE.— Fondation d'une Société chorale. — Nous avons le plaisir d'annoncer qu'une société chorale est en voie de formation dans le quartier de la Tossée. Déjà, un nombre imposant d'adhésions ont été reçues, et tout fait prévoir que ce quartier, qui possède un groupe très actif de l'U.N.C., se verra bientôt enrichi d'une société amicale où la bonne camaraderie et le sens artistique s'allieront harmonieusement pour la satisfaction des habitants.

Les répétitions qui ont commencé le jeudi 10 janvier, auront lieu chaque jeudi à 20 h., au siège, chez M. Jules Vanderplancke, débitant de tabac, angle des rues de Roubaix et de la Fonderie, où les adhésions sont reçues.

Cette société se propose de donner sa première audition au début de mars, en l'église Saint-Louis, à l'occasion de la bénédiction du fanion du groupe de l'U.N.C. et de ses plaques aux « morts pour la France ».

CHEMISERIE DE LA PENSÉE, 43, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — A partir du 21 Janvier, Vente Réclame de Blanc. Comparez prix et qualité. 52852d

ASSEMBLÉE GENERALE DES VETERANS DES ARMEES DE TERRE ET DE MER. — La 353e Section des Vétérans des armées de terre et de mer et les soldats de la Grande Guerre a tenu, dimanche dernier, son assemblée générale au siège, 2, rue Delobel.

En ouvrant la séance, M. Albert Deschamps, en quelques mots émus, rappelle au souvenir de tous les sociétaires disparus au cours de l'année écoulée, MM. J. Baisez-Caron, président, et Pierre Becker, et adresse à leurs familles ses sincères condoléances.

Par suite du décès de M. le président, il est procédé à son remplacement. M. Louis Bouche est élu à l'unanimité. Il remercie les sociétaires de la confiance qu'ils lui témoignent et les assure de tout son dévouement.

La commission de la société est ainsi composée: président, M. Louis Bouche; vice-présidents, MM. Jules Heulst et Ildefonse Desodt-Her; secrétaire, Albert Deschamps; trésorier, Désiré Desodt; président de la commission de surveillance, Philippe Leman.

Un banquet est ensuite décidé pour dimanche 17 février. Les sociétaires qui n'ont pas encore souscrit peuvent s'adresser à M. Deschamps, secrétaire, 59, boulevard Gambetta.

Une belle tombola a été tirée à la fin de la réunion. Le gros lot, une superbe pièce de chauffage, a été gagné par M. Jules Cocheteux, fondateur de la section en 1897.

Les Anciens Soldats désireux de faire partie de la société peuvent s'adresser aux membres de la commission.

A SAINT-CHRISTOPHE, 38, G^d-Place, Tourcoing. La plus grande spécialité de **Blanc** de la région. Tél. 11.39 52888d

LA XVIIe CONFERENCE DU JEUDI. — C'est M. le chanoine Delsaux, le conférencier si goûté, qui fera la causerie de jeudi soir, à 20 h., salle de la Maison des Œuvres. Le sujet qu'il traitera aura pour son auditoire le plus vif intérêt: « La Presse sous l'occupation allemande: « Gazette des Ardennes », « Libre Belgique », « Oiseau de France »... autant de souvenirs poignants des efforts de l'ennemi pour nous décourager et des héros de la presse clandestine pour soutenir notre courage et notre patience. M. le chanoine Delsaux a, pour illustrer sa conférence, réussi à mettre la main sur des photographies et des documents qui seront, pour l'histoire de l'occupation allemande, de la plus haute valeur. Il les fera défiler sur l'écran. La réunion de jeudi aura donc le plus grand attrait. Conditions ordinaires d'admission.

ACHÈTE jusque 2 fr. 1 fr. démonétisé, 20 fr. la dent de vieux dentiers. Bijoux or, argent, brillants jusque 3.000 fr. le carat. A. Vandeplanque, rue du Haze, 33, Tourcoing. 51765

SAUVEGARDE DES NOURRISSONS. — Les nombreuses occupations du Dr Decherf qui est de plus en plus accaparé par la chirurgie générale ne lui permettent plus de continuer à la Sauvegarde des nourrissons, le concours si précieux qu'il lui apporte depuis sa fondation en 1904.

Le conseil d'administration, malgré les vifs regrets que lui cause cette détermination, n'a pu qu'en prendre acte; le Dr Decherf, n'a pas manqué du reste, de lui donner l'assurance qu'il serait toujours heureux de s'intéresser à la bonne marche de cette œuvre d'une si haute portée.

Le Dr Six habitant rue de Mouvaux, a bien voulu se charger de la consultation dont le jour est changé. Elle aura lieu régulièrement le mardi, à 3 h., à partir de mardi prochain, 22 janvier 1924.

LES PRISONNIERS DES 9 ET 10 OCTOBRE 1914, liront avec intérêt dans notre chronique de Roubaix le compte-rendu d'une importante réunion de commission qui a eu lieu, au siège de l'Association, à Roubaix.

VENTES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles, le samedi 19 janvier: Pommes, 749 kilos, de 1.20 à 1.60; artichauts, 694 pièces, de 0.16 à 0.20; oranges, 8.572 pièces, de 0.13 à 0.32; 747 kil. à 1.20; 4 caisses, de 40 à 44 fr.; mandarines, 529 kil., de 1.50 à 1.80; jambons en bottes, 11 kil., à 8.75; épaules cuites désossées, 51 kil., de 9 fr. à 9.50; camembert, 177 bottes, de 1.50 à 1.60; Hollande, 25 kil., à 9 fr.; Hollande rouge, 8 kil., à 7.50; beurre rance, 50 kil., à 3 fr.; beurre, 160 kil., de 9 à 13.50.

CONTRAVENTIONS. — Sept contraventions ont été relevées par le personnel de la police municipale contre des chauffeurs d'autos, charretiers, cyclistes et ivrognes pour infractions aux règlements du roulage et ivresse.

DISPARITION. — Un pensionnaire de l'Hospice des vieillards, rue de Lille, 121, nommé Auguste Mayeux, âgé de 80 ans, dit le « Tambour », est disparu depuis mardi matin. Il est atteint d'asthme et parle difficilement.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez Lorthiois frères, rue Charles-Wattinne, un dégorgeur Jérôme Moy, âgé de 19 ans, demeurant à Rolleghem (Belgique), a été blessé à la main gauche, qui a été engagée entre un tambour et le faux-fond d'une carde. Six semaines de repos, sauf complications.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — Un garçon boucher, M. Adolphe Callens, âgé de 26 ans, au service de son frère, rue de Lille, 130, avait déposé sa bicyclette contre le mur de l'estaminet Hotille, rue de Dunkerque, 33. Après avoir livré la viande comme de coutume, il a constaté la disparition de sa machine d'une valeur de 500 francs environ.

Une enquête est ouverte par M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement.

ACCIDENT DE ROULAGE. — De passage rue Martine, Mme Marie Duterte, âgée de 32 ans, demeurant rue Pasteur, 62, au croisement de deux voitures, dont l'une était chargée de balles de laine, a été compressée légèrement contre le mur, par suite du peu de largeur de la rue. Mme Duterte n'a pas été blessée, mais ses vêtements et son parapluie ont été détériorés.

M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête.

MOUVAUX

Les ÉLECTIONS PARTIELLES D'AUJOURD'HUI

C'est donc aujourd'hui qu'auront lieu, à Mouvaux, les élections municipales partielles. Les électeurs mouvallois auront à désigner trois conseillers, en remplacement de ceux décédés ou démissionnaires.

Une troisième liste en présence

Nous avons précédemment annoncé les listes en présence, républicaine et socialistes. Hier, samedi, le parti communiste s'est brusquement décidé à présenter, lui aussi, trois candidats, MM. Constant Vanommeslaeghe, magasinier; Marcel Sœn, rattacheur; et Chrétien Lemettre, rattacheur.

Un appel des candidats républicains

Les candidats républicains adressent à leurs concitoyens un dernier appel, par lequel ils les invitent à maintenir par-dessus tout l'union sacrée.

Nous en reproduisons ci-dessous les termes :

Chers concitoyens,

Vous nous dires par votre vote du 20 janvier si vous voulez rester des partisans de l'ordre. Votre geste peut avoir des conséquences irréparables, en ouvrant la porte à ceux qui se sont nettement prononcés contre la politique d'union, ayant combattu ouvertement en 1919 les partisans de l'ordre et la **liste républicaine.**

Que chacun comprenne son devoir. Les abstentionnistes seraient les premiers répréhensibles. Par notre profession de foi, vous savez ce que nous voulons et vous nous connaissez suffisamment pour savoir que nous sommes des hommes de parole et des **républicains sincères.**

Pas d'abstentions.

Vive Mouvaux! Vive la République!

Les candidats : **Louis Chantry, Edouard Leplat, Georges Paux.**

* * *

Devant le péril communiste et socialiste, tous les électeurs Mouvallois comprendront leur devoir: voter pour la liste républicaine. Quant aux abstentionnistes, l'apparition de ce danger nouveau doit leur dicter leur conduite, et voter pour barrer la route aux ennemis de l'ordre et leur devoir de bons Français.

* * *

— **Cartes électorales.** — Les électeurs qui n'auraient pas reçu leurs cartes à domicile ne doivent pas, pour cela se dispenser de voter. Leurs cartes sont déposées à la mairie et sont à leur disposition.

DOMMAGES DE GUERRE. — Les sinistrés de la ville de Mouvaux qui auraient encoré des immeubles à réparer pour lesquels ils sont passés en commission cantonale, sont invités à se présenter à la mairie (secrétariat), pour déclarer le montant des travaux restant à effectuer.

MARCQ-EN-BARŒUL

MARCHÉS. — Par décision du Conseil municipal, le marché public du Bourg aura lieu également le dimanche.

L'ouverture de ce marché se fera aujourd'hui, dimanche, 20 janvier.

UN CYCLISTE DE MARCQ TAMPONNÉ A LA MADELEINE. — Vendredi soir, M. Louis Hallaert, horloger, rue de Marquette, suivait en bicyclette la route de La Madeleine à Lille, quant il fut tamponné par un automobile survenant derrière lui. M. Hallart roula sous les roues et fut traîné quelques mètres. Relevé aussitôt par le propriétaire de l'automobile, M. Hallaert, dont la bicyclette est hors d'usage, se plaint de contusions lombaires.

UN DOIGT SECTIONNÉ. — Dans l'établissement Salmon, rue de Rouges-Barres, un manœuvre, Robert Houet, 28 ans, demeurant rue Nationale, 264, à Lille, en déchargeant un wagon de poutrelles en fer, a eu le médius droit sectionné.

Le docteur Lovigny a prescrit un repos de trente jours au blessé.

BOUSBECQUE

D'où nous viennent ces marks?

Les marks allemands, sur lesquels certains de nos concitoyens avaient fondé quelque espoir, subissent une bien triste destinée, car voici que par milliards et milliards ils sont dirigés vers le pilon.

Et en effet, voici que la papeterie de MM. Dalle frères et Lecomte, de Bousbecque, vient d'en recevoir trois wagons, soit 30.000 kilos. Ils seront mis au pilon, et demain convertis en papier d'emballage.

L'arrivage des balles à la gare d'Halluin et surtout à la papeterie de Bousbecque, fit sensation. Un certain nombre furent éventrées, et chacun s'en procura par milliers, si bien que certains se trouvent détenteurs de ce qui, voilà quelques années, eut constitué une immense fortune.

Et un peu partout, l'on voit des gamins possesseurs de milliers de marks, qu'ils distribuent à qui veut en avoir; on en trouve en tout lieu : sur les trottoirs, dans les ruisseaux, dans les fossés bordant les routes.

Et les Bousbecquois n'en sont pas plus riches!

LILLE

CONFERENCES PUBLIQUES DE L'UNIVERSITÉ

M. Potez parle de Ch. Baudelaire

En la grande salle de l'Université, rue Gauthier-de-Châtillon, M. Potez a inauguré, samedi après-midi, par sa conférence sur Charles Baudelaire, la série de celles que la Faculté des Lettres doit consacrer cette année à la Littérature du second Empire.

Après avoir rappelé, en quelques mots, la proscription dont son siècle frappa Baudelaire, et expliqué pourquoi, néanmoins, il se trouvait être un des génies représentatifs du second Empire, M. Potez tenta de définir « la ligne de la sensibilité et de la pensée » du poète.

Baudelaire, à qui la richesse permet de satisfaire ses premiers caprices, visita les îles lointaines qui exerçaient sur lui la même fascination que sur les romantiques; puis, revenu à Paris, mena une vie somptueuse qui bientôt le conduisait à la ruine. La misère lui révéla la réalité. Il sentit dans toute son horreur, l'hypocrisie du monde moderne, l'égoïsme de cette bourgeoisie, le mensonge de cette civilisation lépreuse. Et pour fuir cette hallucination, le poète chercha les rêves consolants des « paradis artificiels »: haschisch, opium, éther. Le seul remède à son « spleen » eut été la mor ; mais bien qu'il l'ait magnifiquement chantée, sa sensibilité se refusait à cet anéantissement. Il trouva sa consolation dans la poésie, dans l'idéal hautain qu'il se faisait du poète. Il se renferma dans sa tour d'ivoire, et pratiqua, pour en éloigner les profanes, deux méthodes dont on lui fit grief : la mystification et le cynisme. De là, il découvrit et chanta, non une antiquité facile, mais les aspects troublants et étranges de notre vie moderne, les bas-fonds des grandes villes et leurs faubourg lépreux. Il y fit la rencontre d'un personnage bien oublié depuis Voltaire, je veux dire, le Diable. Baudelaire a eu, à un degré aigu, le sens de la perversité humaine; et, par contraste, il eut aussi le sens de la vie spirituelle, de l'idéal, de la beauté sévère « comme un rêve de pierre.»

Et M. Potez terminant sur cet aspect si noble et pur du poète, montre comment Charles Baudelaire, par les temps de vulgarité que nous traversons, nous donne l'exemple du renoncement et de l'ascétisme. Comme lui il faut aujourd'hui, si l'on ne veut déchoir, être un moine, un moine intérieur.

LA RENTRÉE DU 43e D'INFANTERIE. — Les premiers éléments du 43e d'infanterie détaché dans la Ruhr depuis le 8 mai de l'an dernier, sont arrivés en gare Saint-Sauveur, durant la nuit de vendredi à samedi. Ils comprenaient l'état-major, le 1er bataillon et la C. H. R., le reste du régiment devant suivre à vingt-quatre heures d'intervalle.

Le colonel Bride, major de la garnison, accompagné du commandant Latapie et d'un groupe d'officiers, reçut les arrivants et leur adressa quelques mots de cordiale bienvenue.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LILLE s'est réunie vendredi après-midi, sous la présidence de M. Alfred Descamps.

Au cours de cette réunion, cette assemblée s'est occupée des prestations en nature et a décidé de se joindre aux autres Chambres de Commerce pour protester énergiquement contre les prestations en nature de produits manufacturés.

En ce qui concerne la situation économique et la crise des changes, la Chambre de Commerce s'associe au vœu présenté par le Premier Groupement Economique.

L'assemblée envisage favorablement l'offre faite par M. le sous-secrétaire d'Etat aux PTT., d'établir quatre nouveaux circuits aériens entre Lille et Paris.

En fin de réunion, la Chambre a voté 2.000 francs de subvention pour l'organisation du Congrès des Sociétés industrielles de France.

DE LA PRATIQUE

Jeunes Gens, Jeunes Filles à la recherche d'une situation sérieuse et d'avenir, entrez à :

L'ECOLE PIGIER 31, Rue Faidherbe, 31 LILLE

Première Ecole de Commerce de la Région

71 Etablissements en France et à l'Etranger

NE CRAINT PAS LA CONCURRENCE

Sa devise : **TOUT PAR LA PRATIQUE!!!** 52044

CARNET DU JOUR

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de Christian Six, fils de M. et Mme Charles Six-Corman, petit-fils de Mme Edouard Six-Scrive, décédé au Mont d'Halluin, à l'âge de 8 ans 1/2. Les funérailles auront lieu le mardi 22 janvier, à 10 h. 1/2, en l'église du Mont d'Halluin. 30578d

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

UN PROCÈS INTERESSANT

Vendredi est venu, devant le Tribunal de Commerce de Roubaix, présidé par M. Paul Delmasure, un procès qui soulève une question de principe très intéressante.

La société D... et Cie, qui a pour objet le commerce des tissus fut, au cours de l'occupation allemande, l'objet de réquisitions qui se chiffrent, croyons-nous, par plus de deux millions. En exécution de la loi du 19 avril 1919, cette société obtint une indemnité égale à la valeur de remplacement de la marchandise réquisitionnée. La différence entre cette valeur et la valeur 1914 se chiffre par une somme très importante.

Or, les membres de la société lui ayant apporté les uns leur industrie et un capital important, les autres leur industrie seulement ou une faible portion du capital, la question qui se pose est celle de savoir si la valeur de remplacement payée par l'Etat à la société doit revenir par égales portions à tous les associés ou proportionnellement à la part de chacun dans le capital.

Les demandeurs soutiennent que les sommes versées par l'Etat à titre d'indemnité de remplacement constituent un fonds de roulement qui, s'il n'a pas le caractère de bénéfices et ne peut pas être partagé comme tel à la fin de l'exercice, doit cependant, à l'expiration de la société, revenir à tous les associés par parts égales.

Les défendeurs répondent que les frais supplémentaires, n'étant pas des bénéfices constituent donc un capital supplémentaire que l'Etat accorde au sinistré en considération de l'insuffisance de son capital primitif. Si l'acte de société stipule que les bénéfices se partageront par sixièmes, cette clause est sans application puisqu'il ne s'agit pas de bénéfices à partager. Cet acte n'a pu prévoir le sort de ce capital imprévu. En l'absence de contractuelle, il faut donc en revenir aux principes de l'équité, qui sont seuls à consulter d'après le Code civil, chaque fois qu'une chose s'incorpore dans une autre.

Un capital qui appartient inégalement à plusieurs doit, s'il augmente, rester leur propriété dans les mêmes proportions. Le capital nouveau est fonction de l'ancien. Il ne subsiste que par lui. L'augmentation est en proportion du chiffre du capital primitif. Il n'est donc que juste que chacun des associés reçoive sa part proportionnelle de cette augmentation.

L'affaire, après de longues plaidoiries prononcées par Me Ruffelet et Me Chatteleyn fils, a été mise en délibéré. Nous rendrons compte du jugement.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 19 janvier 1924

Présidence de M. Godard

— **Outrages à un magistrat.** — Nous oublions malheureusement, ainsi que nous avons pu le prouver, le jugement rendu aujourd'hui dans cette affaire et acquittant M. Duvillier :

« Attendu que M. le Juge de Paix Cauperez a pu légitimement se méprendre sur les intentions du prévenu et interpréter comme un manque de déférence envers sa personne les propos tenus par lui, surtout quand il l'a entendu à son audience de loyers, en présence des parties convoquées et de plusieurs avocats du barreau de Lille, incursionner dans un domaine étranger au litige à solutionner, et rappeler les incidents survenus à la Commission Cantonale des Dommages de Guerre de Tourcoing, dont il était la présidence; que cette allusion a des faits antérieurs, notamment l'envoi d'une lettre de demande d'explications non suivie de réponses, était inopportune et déplacée; que ce n'était ni le lieu, à une audience de loyers tenue en public, ni le moment, lors de la vérification de l'identité des comparants, d'aborder pareil sujet; que, à la vérité, le prévenu, chargé de l'intérêt des défendeurs à la cause des loyers, avait le souci de ne pas laisser les débats s'engager au fond, ayant préparé des conclusions tendant à l'incompétence de la juridiction saisie, lesquelles doivent être déposées « in limine litis », ce qui justifie dans une certaine mesure la vivacité de son intervention après l'interpellation adressée par le Juge à ses clients; que le prévenu aurait dû se borner à la lecture de ses conclusions d'incompétence; qu'on ne peut attribuer qu'à un mouvement d'humeur regrettable l'incartade par lui commise.

« Attendu que les propos relatés dans l'ordonnance de renvoi n'ont pas été intégralement confirmés et par les débats oraux à l'audience, que les mots « de votre siège » qui sont les plus caractéristiques et qui tendent à inférer que la qualité de magistrat du Juge était particulièrement visée, n'ont pas été entendus par des témoins mieux placés que quiconque pour les rapporter, Mes Dumortier et Dervaux, présents à l'audience; que le prévenu nie les avoir proférés; attendu qu'il n'échet de faire un rapprochement entre le procès-verbal de M. le Juge de Paix, rédigé après coup en dehors de l'audience et le plumitif tenu par son greffier, ledit procès-verbal attaqué par la procédure d'inscription de faux à laquelle le prévenu déclare renoncer, ce dont il y a lieu de lui donner acte, n'ayant plus que la valeur d'un rapport pouvant être combattu par les témoignages oraux reçus à l'audience correctionnelle; attendu que les mots « de votre siège » n'étant pas établis comme ayant été proférés par le prévenu, les autres propos tenus par lui, quoique inopportuns, ne sauraient être considérés par le Tribunal comme constitutifs du délit d'outrage à un magistrat, prévu et puni par l'article 222 du Code pénal; attendu que l'intention délictueuse fait entièrement défaut en l'espèce, le prévenu ayant toujours fait montre d'une profonde correction envers les magistrats des diverses juridictions devant lesquelles il est appelé à comparaître depuis plus de vingt ans, et n'ayant rien dans la cause ni ne pouvant faire présumer qu'il a voulu atteindre M. le Juge de Paix Cauperez personnellement dans son honneur ou sa délicatesse;

« Par ces motifs : Donne acte à Duvillier de ce que le Ministère Public renonçant au procès-verbal du 6 septembre 1923, et déclarant ne pas vouloir en servir, il renonce à l'inscription de faux introduite par lui au Greffe du Tribunal, le 11 janvier 1924, acquitte. »

— **Pickpockets par inadvertance.** — On se rappelle l'incident survenu à la Foire de Lille dans lequel une personne qui se trouvait dans une voiture de manèges Montana, a eu le bras arraché. Aujourd'hui comparaissaient le propriétaire de l'attraction et le mécanicien, qui avait remis le moteur en route. Ce dernier, qui n'a fait qu'obéir au signal de départ et n'avait pu voir qu'il y avait un danger quelconque à remettre en route, est acquitté. Quant à la propriétaire, Mme Marie Pilinte, qui ne comparaît pas, elle est condamnée à 200 francs d'amende. La victime, qui s'était portée partie civile, reçoit une provision de 5.000 francs, à valoir sur les dommages-intérêts qu'elle pourrait ultérieurement réclamer.

— **Escroquerie aux dommages de guerre.** — M. Florimond Vandesteen avait réclamé une somme de 18.000 fr. au titre de dommages, en raison de ce que son mobilier aurait été détruit au cours de la guerre. Or, son mobilier était très rudimentaire et sa consistance ne correspondait pas à la somme réclamée. M. Vandesteen, qui habite actuellement en Belgique et qui ne comparaît pas, est condamné par défaut à six mois d'emprisonnement.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE de LILLE

Audience du samedi 19 janvier 1924

Présidence de M. Garnier

— **Les manifestations antimalvystes.** — Trois des manifestants de la journée du 16 décembre devaient comparaître aujourd'hui en simple police pour répondre de la contravention qui leur avait été infligée pour « refus de circuler ». En raison de l'absence de l'un d'eux, l'affaire a été remise au 2 février.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — Aujourd'hui, dimanche, à 15 h., et à 20 h. 30, « Miss Hélyett », la célèbre opérette d'Audran. Pour ces deux représentations a été engagée spécialement, Mlle Marise Fairy, de l'Opéra-Comique. Notre troupe d'opérette au complet, y compris l'inoubliable Descomer, a fait un effort de préparation des plus sérieux, pour seconder brillamment cette brillante artiste. La location reste ouverte jusqu'à midi, pour la matinée, et jusque 18 h., pour la soirée, maison Jubé, 16, rue de la Gare.

— **Casino-Théâtre.** — « Poum », donnée à l'Alhambra de Lille, avec un succès retentissant pendant trois semaines consécutives, a été accueilli avec une égale faveur, hier soir, au Casino. « Poum » verra la scène trois fois encore, aujourd'hui en matinée, à 15 h., et en soirée, à 20 h. 30, et demain lundi, en soirée, à 20 h. 30. Location comme d'usage.

— **A propos de l'opéra « Les Huguenots » à l'Hippodrome.** — Dans le compte-rendu de cet opéra, nous avons fait une légère critique, relativement à l'orchestre. Nous tenons à dire qu'elle n'a nullement visé M. Lecomte, professeur au Conservatoire, et violon-solo au Grand Théâtre, dont nous nous plaisons à reconnaître le beau talent joint à une expérience consommée.

— **Central-Ciné-Théâtre.** 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir. — Aujourd'hui, dimanche, en matinée, à 15 h. 30, le Vrai Théâtre de Paris va interpréter « Le Cœur décide », comédie-vaudeville en 3 actes. Cette pièce, qui amusera grands et petits, doit obtenir le succès qu'elle mérite, surtout avec une interprétation de choix.

La location est ouverte jusque midi, rue Nain, 10 bis. Prix des places: Réservées, 6 fr.; premières, 4 fr.; secondes, 2 fr.

TOURCOING. — Théâtre municipal. — Aujourd'hui, dimanche 20 janvier, matinée de gala à 2 h. 45 précises : « Stamboul », drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux, d'après le roman de Claude Farrère : « L'homme qui assassina », paroles et musique de C. Trémisot. — Le soir, à 8 heures : « La Cocarde de Mimi-Pinson ».

Lundi 21 janvier, à 8 heures : « Stamboul ».

Mardi 22 janvier, à 8 heures : « L'Aiglon ».

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

— **Bon Théâtre.** — Aujourd'hui, dimanche, à 4 h. 15, « L'Obstacle », pièce en quatre actes, d'Alphonse Daudet, le spirituel auteur de Tartarin. Cette œuvre, représentée pour la première fois à Tourcoing, par le Cercle Talma, attirera une nombreuse assistance. Entr'actes symphoniques. Location à la Librairie, 18, rue de Tournai.

LILLE. — Grand Théâtre. — Aujourd'hui, dimanche, en matinée, à 15 h., « Sapho »; en soirée, à 20 h., « La Poupée ».

— **Salle de Spectacle.** — En matinée et soirée, aujourd'hui, dimanche, «Monsieur chasse», de Georges Feydeau.

ROUBAIX

CINE DUBUS :: RUE DES CHAMPS :: Téléphone 23-46

Programme sensationnel de la semaine : PAUVRE RICHE, grande comédie dramatique avec **Wesley Barry,** dit « **Grain de Sel** ». — **FERRAGUS,** grand drame avec René Navarre. Film Français.— **FRIGO A L'ELECTRIC-HOTEL** : Comique — **GAUTMONT-ACTUALITES.** 52833d

ALCAZAR-CINEMA 117, rue de Tourcoing, 117 ROUBAIX

Programme du 19 au 24 janvier : **LE BERCEAU,** grand drame émouvant. — **COMMENT CHOISIR UN MARI,** grande comédie gaie. — **ATTRACTION THE PRISCAL'S** revuistes et transformistes. — **MALEDICTION,** grand drame sensationnel. — **ZOUBIAS STATION,** grande scène comique. 52857d

CINEMA DU PILE. PLACE CARNOT

Aujourd'hui en matinée et soirée, à 7h. ½, en supplément du programme ciné, **UNE ATTRACTION MONSTRE,** le jeune et célèbre dompteur Bouglione en chair et en os, dans le dressage de ses superbes Lion et Lionnes. 52671d

CINEMA DE L'UNION RUE DARBO, face Octroi de Roubaix. Tél. 12.93.

Le merveilleux **Wesley Barry** dans **PAUVRE RICHE,** grande comédie d'aventures. — **FRIGO,** Alias Buster Keaton dans **FRIGO A L'ELECTRIQUE HOTEL,** comique désopilant. — **GAUMONT ACTUALITES,** deux attractions superbes : **LES PIERROTS DIRAMS,** danseurs cosmopolites dans leurs créations, **DE PAGAM,** fin diseur. 52833d

THE ROYAL LELEU MODERN' CINEMA NOEL 89, RUE D'ALMA RUE JOUFFROY

Programme sensationnel **P'TIT PÈRE,** grande scène dramatique jouée par le merveilleux gosse **Jackie Coogan,** qui vous fera rire et pleurer. — **PORTE MANQUANT,** grand film tragico-comique joué par **Owen Moore.** — **PETIT ANGE ET SON PANTIN,** comédie vécue par la **petite Régine Dumien, Jaisbert Cœlen** et **Degravone,** film français. — **JOURNAL ACTUALITÉ.**

La semaine prochaine : **LES FLAMBEAUX EN PERIL.** — Bientôt : **GOSSETTE,** grand ciné-roman français en 6 épisodes. 52900d

TOURCOING

SPLENDID CINEMA RUE DES ANGES Téléphone 14.40

Matinée 15 h., Soirée 20 h. Tél. 14.40. **LE RIVAL DES DIEUX,** avec **Don Chaney.— COMMENT CHOISIR UN MARI,** avec **Mary Miles** — **LE BERCEAU Ethel Clayson. Quelques croquis de Valendom.** 52836

PALAIS D'ETE 16 rue Charles-Wattinne, 16 TOURCOING

Allez voir le fameux programme de la semaine, le petit prodige **Jacki Coogan** dans **P'TIT PÈRE.** — **William Farnum** dans **L'ILE D'ESPOIR.** — **MICK ET MACK ROI DU CIRQUE.** — **TOUTOU ET TOTOR,** deux scènes du plus haut comique. 52835d

CROIX

CINEMA DE L'ALCAZAR (Croix-Blanche)

LE SCANDALE, d'après le chef-d'œuvre d'Henri Bataille. — **L'EPEE DE DAMOCLES,** Grand drame en 6 parties. — **LE ROYAUME DE TULIPATAN.** Comique en 8 parties. 52743

TOURCOING

TOURCOING -- HIPPODROME - PALACE

Direction PICO. — Programme des 19-20 et 21. — **KINY LUIS AND SON.** Acrobate mains à mains. — **OSSY MAK,** danseuse sur la boule. — **COKNEY TUO.** Ménage-act. — **MAUD CIAM,** exquise danseuse. — **LE TRIO BARONAS,** mélomanes paveuds de rues excentriques. — **Pathé-Revue. Pathé-Journal.** — **GOSSETTE.** 5e épis. **Les lettres volées.** — **Jean Toulant** dans **LA RUE DU PAVE D'AMOUR.** Film français en 5 parties. — **Bientôt : MANDRIN.** — Location comme d'usage. 52779

T. S. F.

Concerts Radiola. — Programme du dimanche 20 janvier : 12 h. 45 : Radio-concert par l'orchestre tzigane Radiola.

13 h. 45 : Informations de la matinée.

16 h. 45 : Radio-concert festival provençal, avec le concours de M. Germaine Goyen et de M. Valdivia. Causerie par M. Souchon, poète de Provence. 1. Ouverture de Mireille; 2. Causerie de M. P. Souchon; 3. La Cour Santo, chant, M. G. Goyen; 4. Marche du Lieutenant au Prince 5. Li Bouffets (Mascara), chant, M. Valdivia : 6. Les Tambourinaires dans les refreins provençaux; 7. Lis Esclots, chant, MM. Goyen et Valdivia; 8. Marche Ti Rei; 9. Chanson Magali, chant, MM. Goyen et Valdivia; 10. Li Chivau (rue; 11. a) Poésie d'Aubanel; b) Poésie (P. ouchon); 12. Ben Soulen de la Provence, chant, Mme G. Goyen; 13. Frannollo de la Trasco.

17 h. 45 : Radio-chronique féminine, par Radiolette.

20 h. 30 : Informations; histoire de rire, par G. Timmory.

21 h. : Radio-concert : Fragments de Rigoletto, opéra (Verdi), avec le concours de M. André Cortyl, Mlle Jane Gatineau et de MM. Ferney et Pernot.

22 h. à 22 h. 45 : Radio-dancing par l'orchestre spécial Radiola.

RÉCEPTION DES RADIO-CONCERTS. — **A. Descolange, Roubaix.** (R.C.Rx 4487). 41118

Tour Eiffel. — Dimanche 20 janvier : 18 h., conférence de M. le docteur Queynat, vice-président de la Ligue nationale contre le péril vénérien : La défense de la santé publique contre la syphilis. Radio-concert avec le concours de Mme Georgette Diehl, cantatrice des Concerts Classiques; Mlle Marguerite Maurice, pianiste : Valse (Chopin); Moment musical (Schubert); Impromptu (Chopin); Seguedilles (Albeniz) : Mlle Maurice; La Coupe du Roi de Thulé (Berlioz); En prière (G. Fauré); Adélaïde (Beethoven); Choses en allées (Pierre de Bréville); Procession (César Franck) : Mme Georgette Diehl.

NORD

M. L'ABBÉ PARMENTIER, CURÉ DE BOESCHÈPE, MEURT AU VOLANT DE SON AUTO. — M. l'abbé Parmentier, curé de Boeschèpe, se rendait à Steenvoorde en auto, qui conduisait lui-même, quand il s'affaissa sans connaissance. Sa voiture poursuivit sa route et vint ainsi buter contre un mur près du poste de douane, au lieu dit « L'Embranchement ».

Malgré les soins qu'on lui procura aussitôt, M. l'abbé Parmentier succomba quelques heures après, à une crise cardiaque.

LE VOTE DE NOS DEPUTÉS. — Ont voté contre la priorité pour l'ordre du jour de confiance, les députés du Nord et du Pas-de-Calais dont les noms suivent :

MM. Basly, Bernard, Cadot, Delory, Couteaux, Escoffier, Evrard, Ferrand, Barthélémy, Richard, Goniaux, Inghels, Lebas, François Lefebvre, Maes, Piet, Saint-Venant.

Absent par congé : M. Delesalle.

Tous les autres ont voté pour.

L'ELECTION CANTONALE DE DUNKERQUE-OUEST. — Contrairement à ce qui a été annoncé, M. le docteur Dewèvre, maire de Petite-Synthe, n'est pas candidat au Conseil d'arrondissement.

VICE-CONSULAT DES ETATS-UNIS. — Par une note en date du 16 janvier, M. le préfet du Nord nous fait connaître que M. James G. Finley vient d'être nommé vice-consul des Etats-Unis à Lille pour suppléer, en cas d'absence ou d'empêchement, le consul dont la juridiction s'étend sur le département du Nord.

LE NORD A PARIS. — Nos compatriotes viennent d'obtenir un brillant succès au cours d'une solennité artistique qui eut lieu sous la présidence du maréchal Fayolle.

Le « Choral du Nord », sous la direction de son chef, M. Camille Stien, professeur et organiste au Collège Stanislas, a donné une excellente exécution au grand amphithéâtre de la Sorbonne, pour la « Ligue Française ».

Ce choral mixte, de plus de cinquante exécutants, a rendu « à capella » de beaux chœurs de Gounod, divers Noëls et chansons du treizième siècle et le populaire « P'tit Quinquin », harmonisé à quatre parties, avec soli, par M. C. Stien.

Ce fut grand succès pour cette association, dont peuvent faire partie les originaires du Nord, et qui a ses répétitions le vendredi soir, au Café des deux Hémisphères, 65, rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris.

DANS LES POSTES ET TELEGRAPHES. — Mlle Robin, postulante, est nommée employée à Lille; Mmes Gérou, employée à Dieppe, passe à Lille; Panelard, en disponibilité, est nommée employée à Lille, chèques; Spirinont, en disponibilité, est nommée employée à Lille, chèques; Mlle Dufourcet, employée à Lille, téléphone, passe à Paris, téléphone; Mme Renaud, en disponibilité, est nommée employée à Lille, téléphone; Mlle Constans, employée à Lille, téléphone, passe à Montpellier, chèques; Mlles Blanquet, employée à Croix, passe à Paris, téléphone; Scudelier, employée à Lille téléphone, passe à Paris, téléphone.

MM. Jung, commis en disponibilité est nommé commis à Lille, central; Pussenier, commis en disponibilité, est nommé commis à Lille, central; Kerrest, commis à Lille, central, passe à Paris; Estèbe commis à Roubaix principal, passe Ligne du Sud-Ouest; Giovanni, commis à Lille, r.p., passe à Nice, r.p.

SOMME

UNE TEINTURERIE DETRUITE PAR LE FEU, A AMIENS. — Amiens, 19 janvier. — Ce mat